

Le futur pôle administratif de la CCVH en construction

Écrit par Jean-Luc Kokel - Mis à jour Jeudi, 02 Février 2017 23:52



Lundi 30 janvier 2017, a eu lieu la pose de la première pierre du futur Pôle administratif de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme (la CCVH) aux Eyzies de Tayac Sireuil. Situé entre la supérette avenue de la Forge et le rond-point, le bâtiment d'une surface totale de 398 m² va sortir de terre pour un montant total de 682 970 €. Actuellement, l'essentiel de l'administration de la CCVH est logé dans des locaux ni fonctionnels, ni reluisants, à Montignac, à l'entrée de l'avenue de Lascaux. Le chantier devrait être mené rapidement, loin de l'expérience du PIP dont la première pierre avait été posée en 1998, alors que le chantier n'a démarré qu'en 2004. Ici, Charles Widmann souligne que commencer un chantier en début d'année pour le terminer en fin d'année est une conjoncture idéale.

Le futur pôle administratif de la CCVH en construction

Écrit par Jean-Luc Kokel - Mis à jour Jeudi, 02 Février 2017 23:52

De forme rectangulaire, sans étage, avec bardage et des coulissants en bois, plus une végétalisation de la façade sur rue, la construction va au-delà de la norme RT2012 avec des parois et le toit comportant une double isolation. Un toit-terrasse végétalisé sera couvert en grande partie de panneaux photovoltaïques. Ce qui devrait rendre le bâtiment autosuffisant en énergie, 21 700 kWh par an sont espérés, aidé par des équipements particulièrement économes. La plus grande partie sera réservée à la CCVH, soit neuf bureaux, mais une salle de réunion (76 m²) pouvant accueillir les conseils de la CCVH plus une tisanerie et des w.c. seront ouverts aux partenaires extérieurs. L'architecte en est Charles Widmann de Montignac et toutes les entreprises intervenantes sont locales, les plus éloignées sont l'une de la Haute-Vienne et l'autre de Gironde, l'essentiel venant de la Dordogne.

Ce bâtiment a une utilité certaine, mais on peut s'interroger sur sa durabilité, de prochains regroupements de communautés de communes pourraient être programmés à une échéance de trois à neuf ans. On peut aussi s'étonner de cette course à la taille, censée améliorer l'efficacité de l'administration...

À cette cérémonie, on notait la présence du sous-préfet de Sarlat, de nombreux élus de la CCVH, mais aussi de Nathalie Fontaliran, élue régionale, de Nathalie Manet-Carbonière et de Christian Teillac, élus départementaux et de la CCVH.

- Photo 1 J-L.K. : le président de la CCVH, Philippe Lagarde, pose la première pierre du futur pôle administratif de la communauté de communes Vallée de l'Homme
(Montignac-Le Bugue)

- Photo 2 : le visuel du futur siège de la CCVH réalisé par l'architecte Charles Widmann

Les vœux de Philippe Lagarde, président de la CCVH et maire des Eyzies :

Lundi 30 janvier 2017, dans la halle des Eyzies, Philippe Lagarde souligne : « le nouveau siège permettra de faire face à l'accroissement des compétences qui sont et seront transférées des communes à la CCVH, un transfert imposé par la Loi NOTRe, comme un TGV lancé à grande vitesse » ! Le président de la communauté de communes, lors des vœux qui ont suivi, a listé les

compétences, outre l'enfance, le tourisme, la voirie (500 000 € en 2016), l'urbanisme (27 communes sur 28, sauf Montignac), l'année 2017 voit le transfert de la FPU (la compétence économique) et des aires d'accueil des gens du voyage, en 2018 la gestion des milieux aquatiques ainsi que les CIAS du Bugue et de Montignac qui fusionneront, ensuite les réseaux d'eaux potables et d'assainissement.

Sur l'agenda à venir, le règlement local de publicité et le PLUI pour 2019, étape indispensable avant le prochain SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) à l'échelle de plusieurs communautés, du Pays du Périgord Noir ou l'arrondissement. Le service d'urbanisme de la CCVH gère les dossiers de 27 communes sur 28 (sauf Montignac), le nombre de dossiers est passé de 600 à 1 000 en 2016.

Mais aussi la démarche de Territoire à Énergie Positive qui a permis d'obtenir 500 000 € et qui pourrait être complété par 1,5 million d'euros. Des projets dans le cadre des Contrats de ruralité pour 1,3 million d'euros. Le projet commun avec la « Communauté de communes du Terrassonnais en Périgord noir-Thenon-Hautefort » en matière de tourisme afin d'obtenir la classification Destination durable d'excellence, avec déjà trois sites labellisés NF. La transformation de l'ancienne caserne (ou Hôpital Saint-Jean) à Montignac qui abrite l'Office de Tourisme et l'école de musique en bâtiment à énergie positive. Ce sera aussi la création d'un espace de coworking au rez-de-chaussée des actuels locaux de la CCVH à Montignac.

La CCVH accompagne les manifestations d'importance communautaire telle la Vélo Silex, la Grappe de Cyrano, soutient les associations bien que la compétence culture n'entre pas (encore) dans ses compétences, participe à la Plateforme Métiers de Sarlat et à Périgord numérique. Au final, le budget dégage un excédent de 800 000 €. La volonté de mutualisation doit devenir un réflexe entre les communes et la CCVH, notamment pour les achats groupés et le partage de matériel.

Les Eyzies

La commune a obtenu le deuxième prix des villages fleuris et ne manque pas de projets : rénovation du site internet de la mairie, amélioration de l'accessibilité à la mairie, agrandissement du cabinet médical, création d'un petit stade multisports et de jardins familiaux, nettoyage des berges de la Vézère de Tursac aux Eyzies avec les loueurs de canoë, accueil de la Grappe de Cyrano cette année, remise en service de l'ancien barrage pour une production hydroélectrique au confluent de la Beune et de la Vézère, et étude d'une fusion avec les

Le futur pôle administratif de la CCVH en construction

Écrit par Jean-Luc Kokel - Mis à jour Jeudi, 02 Février 2017 23:52

communes de Saint-Cirg et de Manaurie, l'objectif est de devenir une commune de plus de 1 000 habitants, ce qui aurait des répercussions financières favorables.